



Le 29 juillet, la FOF a publié un texte sur les conditions de mise en place de la vaccination Covid en France (<https://federation-des-orthophonistes-de-france.fr/actualite/le-vaccin-obligatoire/>). Au 15 septembre 2021, l'obligation vaccinale pour les soignants est entrée en vigueur.

La Fédération des Orthophonistes de France ne soutient pas le pass sanitaire et l'obligation vaccinale tels qu'ils ont été imposés, sans discernement ni exception.

Comment penser un système politique qui passe par ces obligations et qui stigmatise les soignants pourtant à tout instant en première ligne dans cette crise sanitaire (y compris en travaillant asymptomatiques à certaines périodes) ? Les injonctions contradictoires auxquelles la population se soumet depuis le début de cette pandémie, avec compliance, n'ont pas permis une adhésion totale au projet vaccinal du gouvernement. Cela ne justifie pas de contraindre plutôt que de convaincre. Cette obligation ne touche pas tout un chacun selon les mêmes critères d'urgence. Tous les professionnels de santé se retrouvent à nouveau en première ligne. Les orthophonistes, comme tous les soignants, ont pris toutes les précautions nécessaires pour protéger leurs patients et eux-mêmes. Aujourd'hui, l'obligation vaccinale va aggraver le problème de l'accès aux soins.

Les enjeux sanitaires sont régis dans l'urgence malgré la durée de cette crise. Cette urgence justifie toutes les décisions, y compris celles de restriction de libertés, privant les citoyens d'espaces de pensée collective. La peur guide les réactions, induisant clivages et stigmatisation dans les familles, dans les lieux de travail, dans les lieux de soin, dans les lieux d'enseignements - c'est à dire chez les plus jeunes, confrontés dès 12 ans à des rejets de leurs pairs et parfois des adultes qui les accompagnent, à cause de la question de la vaccination.

Dans cet état d'urgence permanent, nous dénonçons les « tas d'urgences » que connaissent entre autres les orthophonistes : le manque d'attractivité des postes dans les hôpitaux, la dégradation des conditions de travail en libéral comme en salariat avec une politique de chiffre qui s'impose, le démantèlement des réseaux de PMI et de la prévention prévenante qui y était faite auprès des tout-

petits et de leurs parents, la désorganisation et l'affaiblissement des services sociaux (Aide Sociale à l'Enfance), la privation de moyens pour les RASED, l'école et l'éducation...

Nous dénonçons le peu de prise en compte dans les politiques de santé des maladies chroniques et des phénomènes de société (pauvreté, chômage, diabète, obésité, écrans...) qui ont une part non négligeable dans la situation sanitaire actuelle et dans la situation sociétale en France et dans le monde.

Nous dénonçons l'absence du « prendre soin » partout où le numérique et les machines ne sont plus « au service de » mais « asservissent » les êtres humains, partout où les finances servent à contrôler plutôt que soigner. Nous dénonçons la violation du secret médical et la surveillance de données médicales personnelles par des agents administratifs.

Nous dénonçons le peu de prise en compte de l'urgence écologique et le peu de réflexion politique sur les liens entre l'apparition et la propagation de nouveaux virus en lien avec le dérèglement climatique.

La question ici n'est pas dans l'intérêt ou non du vaccin.

La question est dans le souci de l'autre, dans la politique - vie de la cité - qui organise la vie collective. Le souci de l'autre ne peut pas être limité à savoir si l'autre est vacciné ou pas.

Le degré de tolérance varie dans l'adversité, les convictions personnelles sont diverses et s'appuient sur l'information disponible, sur l'histoire de chacun, sur les conditions de vie et de santé, sur la subjectivité de chacun.

Quelle sera la prochaine loi, la prochaine obligation que nous accepterons (ou pas) pour pouvoir continuer à travailler ?

Nous demandons à ce que les parcours personnels et les particularités de chacun et chacune soient entendus et pris en compte, en particulier pour les femmes enceintes et allaitantes.

La FOF, syndicat professionnel d'orthophonistes, appelle à dépasser les clivages et les oppositions, à ne pas tomber dans la stigmatisation, avec les risques de glissement que cela implique. Nous appelons au droit à la minorité. Nous refusons la pensée unique et appelons au droit à la pensée. L'humanité est hétérogène, diverse, variée. Elle ne s'étiquette pas et ne se range pas dans des cases, pour ou contre.

Fédération des Orthophonistes de France
15 septembre 2021

Liens :

<https://federation-des-orthophonistes-de-france.fr/>

La Commission Exercice Salarié de la FOF

fof.commexercicesalarie@gmail.com

La Commission Exercice Libéral de la FOF

fof.commexerciceliberal@gmail.com

CDP USP : <https://www.uspsy.fr/?p=26590>

SMG Pratiques : <https://smg-pratiques.info/>

A lire :

Barbara STIEGLER, *De la démocratie en pandémie* - Tracts - Gallimard n°23

Cynthia FLEURY, *Le soin est un humanisme* - Tracts - Gallimard n°6

Roland GORI, *Et si l'effondrement avait déjà eu lieu, l'étrange défaite de nos croyances*, Les liens qui libèrent

...